Trimestriel CGT des Salariés du Crédit Agricole

Les CA 'tre Vérités

Juillet Aout Septembre 2015 **N°2**

Edito du DSN

Chers collègues,

Plus le temps passe et plus les mesures prises par les dirigeants dégradent notre situation.

Vous êtes pourtant des travailleurs consciencieux et conscients, souvent malheureusement trop absorbés par vos activités quotidiennes. Activités et sur-activités qui ne sont pas imposées par les usagers ou les sociétaires comme ils voudraient nous le faire croire mais seulement par les choix stratégiques de nos patrons actionnaires dont le seul objectif est financier et cela pour servir leurs intérêts particuliers et ceux d'une minorité. Leur choix entre sociétaires et actionnaires est fait depuis longtemps, cela nous a déjà beaucoup coûté : en santé (stress, dépression, addictions et maladies consécutives), en travail non rémunéré (le profit, c'est du travail non payé et il est souvent gaspillé) et nous coûtera demain encore plus si nous n'agissons pas (le digital c'est l'autonomie de l'usager).

Alors, je vous encourage à vous extraire du quotidien par la lecture d'une analyse de quelques évènements puis à rejoindre notre organisation syndicale, vieille de 120 ans et dont les analyses sont toujours d'actualité, une CGT avant-gardiste porteuse de revendications socialement progressistes : pour nos emplois, nos salaires, nos conditions de travail et de vie.

Agissons ensemble, rejoignez la CGT et créons le rapport de force pour imposer d'autres choix et une vie meilleure pour nous et nos enfants. Avec vous, nous avons le pouvoir de vaincre le monde impitoyable de la finance.

Bienvenue sur notre journal
Bonne lecture

EN DIRECT DES CAISSES REGIONALES …

Loire-Haute Loire

Une collègue tente de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail. La CGT réitère ses alertes : partout la quantité de travail explose, les dépassements horaires deviennent habituels et la crainte d'être jugé incompétent provoque un climat de rivalité, un climat délétère. Au nom de la compétitivité, les conditions de travail ne cessent de se détériorer. La motivation et l'incitation du salarié au travail se transforment en démotivation et harcèlement.

SIEGE et RESEAU, la tension quotidienne est toujours plus forte et divise les salariés.

Un jour ou l'autre, on est tous amenés à subir les conséquences de ces orientations choisies. La direction joue sur la mise en concurrence pour mieux nous diviser, nous isoler.

Pour éviter le pire, agissons collectivement, ne restez pas isolés, alertez !

La CGT appelle à collectivement REFUSER ce processus destructeur !

Centre Est

Un collègue met fin à ses jours et dénonce dans un dernier courrier des conditions de travail insupportables. Une élue CGT à la MSA réclame en assemblée générale de la MSA des enquêtes, confiées aux médecins du travail et des sanctions pour les entreprises pourvoyeuses de mal être. Crédit Agricole Centre Est refuse la publication de cette intervention CGT sans quelques modifications. La CGT ne cède pas : employés, cadres, personne n'est épargné ça suffit !

La déclaration CGT à la MSA se trouve là :
http://www.cgtca.net/article.php3?id_article=351

Partout Rejoignez la CGT, ENSEMBLE AGISSONS !

EN DIRECT DES CAISSES REGIONALES (SUITE)

Charentes Maritimes Deux Sèvres (CMDS)

En Comité d'Entreprise, lors de la consultation sur le paiement en actions des dividendes CASA, la CGT salue le travail des salariés : « **les résultats des CRs avoisinent les 3.6 milliards dans un contexte économique morose et ou le dividende enregistré représente à peine 15 %, alors il faut reconnaître justement que c'est l'activité des salariés des Caisses qui doit être saluée**. Nos collègues ont d'autant plus de mérite que les conditions d'exercice de leur métier deviennent insupportables entre : objectifs, informatique défaillante, incivilités, et méthode managériale. Ce dividende aurait été plus approprié à renforcer les effectifs et les salaires cotisés, un coefficient d'exploitation des caisses à 56 % le permettant largement. »

Les salariés ne sont pas une charge, ils créent de la richesse et leurs salaires ne sont qu'une part de la richesse qu'ils créent chaque jour !

Provence Côte d'Azur (PCA)

La communication des instances sociales sur le portail CA PCA a été brutalement bloquée par la direction pendant 9 mois. Pourquoi une telle interruption ? A qui a profité le "crime" ?

La direction qui avait la mainmise sur la diffusion des communications syndicales a reproché à une organisation syndicale une communication … qui avait été acceptée et mise en ligne par la direction elle-même !! Beau stratagème pour supprimer TOUTE communication des Instances Représentatives du Personnel (IRP) ! Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !!

Pendant ces 9 mois la direction a mis en place de gros projets : déploiement de la banque multicanale avec de nouveaux horaires et une nouvelle organisation, réorganisation totale du marché des PRO, …

Pas de communication = moins de visibilité pour les avis contradictoires ou les problèmes dénoncés !

La CGT a néanmoins continué à défendre vos intérêts, vos emplois et vos salaires pour obtenir les moyens d'améliorer immédiatement vos conditions de travail en constante dégradation.

A la veille des élections la communication a été rétablie. **Les salariés de PCA ont placé la CGT dans le tiercé de tête parmi 7 organisations syndicales présentes à PCA.** **BRAVO !**

Quand la CGT gagne tous les salariés gagnent !!

DANS LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Restructuration de l'Organe Central (ROC)

En aout, l'annonce du feu rouge opposé par la BCE au projet de modification des règles de gouvernance du groupe provoquait une baisse immédiate du cours de l'action. Que les marchés se rassurent un projet visant à rendre le groupe « plus efficace en collectif » était immédiatement annoncé par Philippe Brassac DG de CASA. L'efficacité collective porte pour les salariés le nom de **restructuration, fusion, coopération** avec leur lot de suppressions de postes, mobilités fonctionnelles et mobilités géographiques. Tant qu'il ne s'agit pas de mobilités vers Pôle Emploi diront certains ! Mais outre le fait qu'aucun emploi n'est créé en contrepartie des aides reçues de l'état et des bons résultats produits par les salariés (**Bénéfice net du groupe au 2nd trimestre : 1,5 Milliard presque doublé/2014 qui était une belle année**), ces « restructurations » génèrent beaucoup de mal être pour les salariés et justifient parfois aussi l'insuffisance qui conduit vers la sortie ! **Signez la pétition CGT pour l'arrêt des**

QUE RESTE-T-IL DE VOS DROITS ?

Code du Travail, trop complexe, un frein à l'activité ? Pourtant depuis longtemps déjà et les lois Macron, Rebsamen et certainement celles issues du rapport Combrexelle ne cessent d'ajouter des pages d'exceptions au profit du patronat : en voilà une belle source de complexité ! Le contrat de travail n'est pas un contrat ordinaire, salariés et employeurs ne sont pas sur un pied d'égalité. Le code du travail et la hiérarchie des normes qui le place en base incontournable sont des remparts indispensables aux salariés. Sortir l'accord d'entreprise du respect de cette hiérarchie, c'est livrer encore davantage les salariés au chantage des exigences de performance financière.

La syndicalisation permet de mieux comprendre ces rouages pour mieux protéger nos intérêts de salariés !

DANS LES AUTRES BANQUES

Banque Populaire Caisses d'Epargne

2 ans de prison, 30.000 euros d'amende et l'interdiction d'exercer toute fonction publique requis à l'encontre de François Pérol, patron de BPCE, mais en septembre, le tribunal l'a relaxé sans toutefois contester les éléments amenés contre lui : le parquet fait appel. Malgré ce premier jugement en demi-teinte, la CGT, partie civile au dossier est satisfaite de bousculer les certitudes de pouvoir absolu d'une oligarchie sans complexe.

Société Générale

Après une première épuration en 2013 et malgré de solides résultats aujourd'hui, SG annonce sa volonté de supprimer encore 420 emplois ! Pourtant la banque ne manque pas d'encaisser le Crédit d'Impôt Compétitivité EMPLOI. Les contribuables doivent-ils continuer à soutenir des entreprises qui avalent leur pognon, augmentent la misère sociale en vidant toutes les caisses et au mieux ne créent aucun emploi lorsqu'elles ne jettent pas leurs salariés au chômage.

A méditer : le dialogue n'apaise pas l'appétit de l'ogre !

NEGOCIATIONS NATIONALES DES CAISSES REGIONALES ET ENTITES SOUS CCNCA

Conditions de travail

Chose rare, les revendications amenées et soutenues par la CGT ont partiellement été entendues et reprises dans le nouvel accord. La CGT a signé cet accord dont les ambitions s'inscrivent dans le temps.
Mais la réalité impose aussi des mesures urgentes !

Ce n'est donc pas un accord de paix mais une déclaration de guerre que la CGT vient de signer : les bonnes intentions ça suffit, exigeons des mesures concrètes !

L'intégralité des dernières interventions et propositions CGT sont disponibles sur www.cgtca.net.

Retraite Supplémentaire

Dans le cadre du dossier « Rétribution Globale », la retraite supplémentaire est pour la CGC (SNECA) un élément déterminant. La FNCA après avoir présenté l'avancement du dossier « Rétribution Globale » dans les entités s'est félicitée de la concrétisation de ses attentes : l'abaissement de la rémunération variable et de l'intéressement pour provisionner la future augmentation de la grille conventionnelle des salaires de base. Et pleine de certitude sur l'abaissement du niveau des retraites servies, elle propose de développer, par un cofinancement (salariés/entreprise), la retraite supplémentaire par capitalisation gérée par AGRICA. Une cotisation plus importante pour les cadres est proposée, sans précision à ce stade sur la part assumée par l'entreprise pour les cadres et les non cadres.
L'application de l'accord rétribution globale organise le financement par les salariés de l'augmentation des salaires affichés par le CA dans sa convention collective parce que la part du salaire fixe, garanti et cotisé s'est progressivement délitée au profit du développement invasif et dangereux de rémunérations variables, aléatoires et échappant à toutes cotisations, initialement présentées comme un complément. La proposition de retraite supplémentaire relève du même mécanisme : présentée comme un complément aujourd'hui, elle justifiera l'abaissement des cotisations aux retraites par répartition. La répartition est un système qui a fait ses preuves : il ne serait pas en difficulté sans les manœuvres obsessionnelles du patronat pour en réduire les ressources.

La CGT s'oppose au développement de la capitalisation. Elle expose les solutions réalistes et chiffrées par les caisses de retraite, solutions qui garantiraient à long terme l'équilibre des comptes et l'augmentation des retraites versées, notamment pour l'ARCCO et l'AGIRC.

L'intégralité de l'intervention CGT est disponible sur www.cgtca.net.

Temps de Travail - RTT

La proposition immédiate de la FNCA fut le maintien en l'état et pour 2 ans des 31 jours d'AJC incluant jours fériés, RTT et solidarité. Certains auraient préféré 3 ans, d'autres ont qualifié de révolutionnaire l'extraction des jours fériés du package AJC. La **CGT** a pour sa part soutenu une véritable évolution, une concrète avancée sociale pour les salariés et pour le Crédit Agricole un engagement responsable, citoyen, respectueux du pacte de responsabilité (prôné par d'autres et payé par tous sans concrète contrepartie), un moyen d'améliorer en partie et de manière immédiate des conditions de travail dégradées :

le passage à 32h sans diminution de salaire avec un engagement chiffré d'augmentation du nombre d'emplois. (Intervention CGT intégrale disponible sur www.cgtca.net.)

REVE TOUJOURS PENSENT CERTAINS MAIS UNE CHOSE EST CERTAINE
CEUX QUI N'EXIGENT RIEN N'ONT AUCUNE CHANCE D'OBTENIR MIEUX !

La création d'emploi par le partage du travail,
C'est possible : les évolutions technologiques participent à le financer !

L'ACTIVITE SYNDICALE AILLEURS : AIR FRANCE

La puissance des syndicats d'Air France et leur « responsabilité » dans le conflit actuel sont pointées du doigt par la presse. Si la capacité de mobilisation des salariés a permis par le passé de fixer les bases d'une solide convention collective pour les salariés, elle a aussi contribué à la sécurité des passagers dans le cadre d'un service public du transport aérien. La privatisation des services publics pousse à l'augmentation constante des bénéfices par abaissement des charges d'exploitation (emplois-entretien) à l'encontre des intérêts des salariés et usagers : les salariés d'AIR France ont déjà payé un lourd tribut !

Aujourd'hui : 3000 emplois sacrifiés / 2 chemises déchirées
on mesure là l'inégalité des armes et du prix à payer

BAS LES MASQUES : LA RIPOSTE N'EST PAS A LA MESURE DE L'ATTAQUE !

Le collectif CGT CA rappelle : 70 ans de progrès sanitaires et sociaux grâce à la Sécurité Sociale

La CGT du Crédit Agricole avait choisi de célébrer cette merveilleuse conquête sociale lors de la négociation du 22 mai 2013 :

Nous allons aujourd'hui aborder […] la généralisation de la couverture santé et sa portabilité. […]

La généralisation de la couverture santé pourrait, pour un grand nombre d'entre nous, salariés et organisations syndicales, ignorants ou malheureusement contraints par le besoin, ressembler à une avancée sociale significative qui voudrait permettre, à un plus grand nombre de salariés, de bénéficier des mêmes avantages.

A la CGT du Crédit Agricole nous y voyons clairement une autre étape de recul social, une étape sans précédent puisqu'elle entérine définitivement la reconnaissance de l'insuffisance de LA Sécurité Sociale, ici pour la santé, ailleurs pour la retraite ou le chômage !

Nous voici de retour à l'époque du début du 20eme siècle, l'époque des oeuvres sociales patronales, du paternalisme social associé à une volonté de contrôle permanent permettant d'assurer une main d'œuvre stable et dévouée à l'oeuvre commune : voilà pourquoi il faut aujourd'hui la rétribuer sous des formes diverses afin de moins la payer en salaire cotisé ! Le développement de l'épargne salariale et de la participation aux bénéfices s'inscrivent dans le même processus pour la retraite. Toutes ces mesures imposées par le capital ne sont pas innovantes et aboutiront aux mêmes désastres financiers et par extension aux mêmes désastres sociaux que ceux rencontrés par le passé. Ces mesures ne servent aujourd'hui qu'à faire illusion pour maintenir momentanément la paix sociale.

La Sécurité Sociale, issue elle de longues luttes, arrivera à maturité dans le programme du CNR (Conseil National de la Résistance) et sera créée par les ordonnances de 1945 qui constituent encore la matrice du système français malgré les atteintes continues qui lui sont portées et cela depuis son origine. Nous souhaitons rappeler le rôle important des militants de la CGT dans la création et la mise en place de la Sécurité Sociale et nous souhaitons rendre hommage à Ambroise Croizat et à tous les camarades qui ont contribué à ce bel ouvrage, mûri dès 1943 à une époque où aliénation et liberté prenait tout leur sens et mis en oeuvre dans une France pourtant ravagée par la guerre, où les recettes fiscales couvrent à peine 30% des dépenses publiques et où la dette nationale a quadruplé. La France n'avait ni ponts, ni charbon, ni acier, ni énergie, c'était à peine concevable mais ils sont passés outre et ils ont organisé le système social.

Mettant en oeuvre la devise ***« je cotise en fonction de mes moyens, je reçois en* fonction de mes besoins »**, le plan de sécurité sociale vise à « **assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail […] » et à «mettre définitivement l'être humain à l'abri du besoin, pour en finir avec l'indignité, la souffrance, le rejet, l'exclusion ».**

La Sécurité Sociale joue un rôle essentiel sur l'espérance de vie avec l'accès aux soins pour tous, sur le maintien du niveau de vie et la réduction des inégalités. Elle concourt aussi à une force de travail en meilleur état. C'est un système collectif qui garantit aux salariés et à leurs familles, qu'ils soient ou non en capacité de travailler, un droit égal à la couverture des «risques sociaux» : maladie, vieillesse, famille, décès, invalidité, chômage.

La sécurité sociale reste ainsi l'institution majeure de la solidarité entre actifs et inactifs, bien portants et malades, générations actuelles et futures. Mais les libéraux, le grand patronat martèlent depuis des décennies les mêmes accusations à son encontre : un coût de cotisation insupportable et nuisible à la compétitivité, un coût qui réduit l'épargne indispensable à l'investissement, un coût démesuré de soins prétendument abusifs, un coût irrationnel des services de santé mal gérés, des effets inflationnistes qui justifient les politiques de rigueur.

Effectivement, un certain nombre de problèmes sont apparus au fil du temps, notamment le déficit. Des chiffres mirobolants sont avancés et répétés quotidiennement dans le but de conditionner les assurés sociaux. Mais, il s'agit d'un véritable mensonge d'Etat que les gouvernements successifs répètent comme une litanie depuis des décennies, dès lors qu'ils passent délibérément sous silence le pillage et les politiques de rationnement dont la Sécurité Sociale est victime depuis plus de 30 ans […] Et pour le Crédit Agricole c'est à ce point gênant que vous ne répondez jamais à nos questions quant à ce montant (ndlr exonération de cotisation) ! […] Si les cotisations des assurés sociaux n'étaient pas littéralement pillées et détournées de leur destination d'origine, il n'y aurait pas ce déficit fabriqué de la Sécurité Sociale.[…] Et enfin, cerise sur le gâteau : la marchandisation de la santé avec le développement des laboratoires pharmaceutiques privés et des cliniques privées sous forme de SA qui participent aussi à l'appauvrissement du système. Comment des dividendes peuvent-ils être issus de remboursements de la Sécurité Sociale ? […]

Parce que le fin mot de l'histoire est bien là, le budget de la protection sociale c'est plusieurs centaines de milliards d'euros qui échappent à l'économie de marché. Aussi aiguise-t-il bien des appétits ! […]

Pourquoi cette déclaration aujourd'hui direz-vous ? **Parce qu'il y a 70 ans, presque jour pour jour, le 27 mai 1943, le Conseil National de la Résistance se réunissait pour la première fois, autour de Jean Moulin entre autres, des hommes préoccupés par la libération du territoire au prix de leur vie s'inquiétaient aussi de nos lendemains…** Alors il devient, pour nous, insupportable de voir comment, dans la confusion la plus générale, les sujets sont abordés ici sans que jamais ne monte autour de cette table la moindre levée de boucliers, quels que soient les reculs proposés et celui-ci n'est pas des moindres ! […] (version intégrale : http://www.cgtca.net/article.php3?id_article=307)

NE RESTEZ PAS ISOLE-E, SOYEZ ACTEUR, ACTRICE DE VOTRE AVENIR, PRENEZ EN MAIN VOS REVENDICATIONS, ADHEREZ A LA CGT.

NOM PRENOM : ……TEL/MAIL :……

EMPLOYEUR :(CAISSE REGIONALE OU FILIALE DU CA) ……

BULLETIN A REMETTRE A UN ADHERENT CGT OU A UNECCA-CGT BOURSE DU TRAVAIL BUR 313 – 3 RUE DU CHATEAU D'EAU 75010 PARIS